## APRÈS ART. 4 N° CL3

# ASSEMBLÉE NATIONALE

SIMPLIFIER LA SORTIE DE L'INDIVISION SUCCESSORALE -  $(N^{\circ} 823)$ 

### **AMENDEMENT**

N º CL3

présenté par

M. Maillot, Mme K/Bidi, Mme Faucillon, M. Rimane, Mme Bourouaha, M. Bénard, M. Castor, M. Chassaigne, Mme Lebon, M. Lecoq, M. Maurel, M. Monnet, M. Nadeau, M. Peu, Mme Reid Arbelot, M. Sansu et M. Tjibaou

#### ARTICLE ADDITIONNEL

### APRÈS L'ARTICLE 4, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.